## Appel à candidatures pour le prix Ibni 2026

https://www.idpoisson.fr/prix-ibni/

La Société Française de Statistique, la Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles et la Société Mathématique de France ont été à l'initiative en 2009 de la création d'un prix en la mémoire d'Ibni Oumar Mahamat Saleh afin de poursuivre son engagement pour une formation de qualité des jeunes mathématiciens africains. Depuis 2018, le Prix Ibni est décerné tous les deux ans.

Le choix de deux lauréat·e·s est effectué par un jury indépendant. Le jury établit tout d'abord une liste réduite au vu d'un pré-dossier. Il demande ensuite des compléments de dossier aux candidat·e·s retenu·e·s à l'issue de cette première étape. La base du dossier complet est constituée du manuscrit de thèse, des publications qui en sont issues et d'un projet scientifique. Un curriculum vitae décrira en détail les périodes passées en Afrique ou dans des institutions académiques hors Afrique. Pourront être joints des rapports et lettres de recommandation.

Chaque récipiendaire reçoit une somme d'argent, fruit de la souscription à la mémoire d'Ibni Oumar Mahamat Saleh. Il·Elle est aussi vivement encouragé·e à effectuer un séjour de recherche en France, en Europe ou encore dans un autre pays (en accord avec le comité responsable du prix). Il·Elle est accompagné·e à cet effet dans toutes ses démarches : le CIMPA rembourse les frais de voyage en avion à hauteur maximale de 1000€, l'IDP contribue aux frais d'hébergement en France à hauteur maximale de 1000€, enfin les laboratoires d'accueil et le comité responsable du prix sont sollicités pour compléter la prise en charge de ce séjour scientifique.

Les candidat·e·s doivent être titulaires d'un doctorat en sciences mathématiques soutenu après le 1er janvier 2020 et résider actuellement dans l'un des pays ci-dessous (\*).

Il n'y a pas de limite d'âge, les candidatures féminines sont encouragées.

La candidature se fait en **deux étapes** : *un dossier de pré-candidature*, puis *un dossier de candidature plus complet* si la pré-candidature est retenue.

Le dossier de pré-candidature doit comprendre :

- un CV indiquant clairement le lieu et la date de soutenance du doctorat ainsi que le lieu de résidence actuelle et, le cas échéant, le poste actuellement occupé;
- une liste de publications qui seront jointes soit sous forme pdf, soit via un lien. Si la liste comprend plus de 3 publications, le·la candidat·e indiquera par un astérique ses trois contributions principales. Un lien vers la thèse, et les rapports de thèse, est également souhaitable.
  - un court projet scientifique.

Le dossier doit être envoyé par courriel avant le 31 janvier 2026 à la présidente du jury 2026 :

Annie Raoult <annie.raoult@mi.parisdescartes.fr>

La proclamation des résultats du Prix Ibni aura lieu au plus tard le 30 juin 2026.

(\*) Liste des pays concernés: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Tchad, Togo.

## Call for applications - Ibni Prize 2026

https://www.idpoisson.fr/prix-ibni/

In 2009, the Société Française de Statistique, the Société de Mathématiques Appliquées et Industrielles and the Société Mathématique de France launched a prize in memory of Ibni Oumar Mahamat Saleh, to continue his commitment to quality training for young African mathematicians. Since 2018, the Ibni Prize has been awarded every second year.

An independent jury selects two winners. The jury first draws up a shortlist based on a preliminary application file. It then requests additional information from the candidates selected at the end of this first stage. The complete application file consists primarily of the thesis manuscript, the publications and a scientific project. A curriculum vitae should provide details about the periods spent in Africa or at academic institutions abroad. Reports and letters of recommendation may also be included.

Each recipient receives a financial prize funded by the subscription in memory of Ibni Oumar Mahamat Saleh. Each recipient is also strongly encouraged to carry out a research stay in France, Europe or another country (in agreement with the prize organizers). CIMPA reimburses air travel costs up to a maximum of €1000, IDP contributes to accommodation costs in France up to a maximum of €1000, and the host department, together with the prize organizers, help funding this scientific stay.

Candidates must hold a Ph.D. in Mathematical Sciences obtained after January 1, 2020. They must reside in one of the countries listed below (\*) at the time of application.

There is no age limit for the candidates. Applications from women are particularly welcome.

This is a **two-step procedure**. Candidates send first *a preliminary application form*. The selection committee establishes next a short list. Then the selected candidates will be asked to provide *complementary information*.

The preliminary application form consists of:

- A curriculum vitae stating clearly the date and the place of the Ph.D. defense, the present residence and, if the applicant is employed, the nature of her/his present job.
- A list of publications; these will be attached either in PDF format or via a link. If the list includes more than three publications, the candidate will indicate his/her three main contributions with an asterisk. A link to the thesis and thesis reports is also desirable.
  - A short scientific project.

These documents must be sent by email before January 31, 2026 to the president of the 2026 jury :

Annie Raoult <annie.raoult@mi.parisdescartes.fr>

The results of the Ibni Prize will be announced by June 30, 2026.

(\*) List of eligible countries: Benin, Burkina Faso, Burundi, Cameroon, Cape Verde, Ivory Coast, Gabon, Gambia, Ghana, Guinea, Guinea-Bissau, Equatorial Guinea, Liberia, Mali, Mauritania, Niger, Nigeria, Central African Republic, Republic of Congo, Democratic Republic of Congo, Rwanda, Senegal, Sao Tome and Principe, Sierra Leone, Tchad, Togo.